

SURVEILLANT(E) DE NUIT QUALIFIE / MAITRE(SSE) DE MAISON

Cette formation de 203 heures a reçu l'avis de conformité transmis par l'OPCA de la branche UNIFAF.



PRESENTATION

Une formation qualifiante qui participe à la reconnaissance du métier de surveillant(e) de nuit, ou de maître(sse) de maison, par la délivrance d'une attestation de la Commission Paritaire Nationale pour l'Emploi (CPNE) de la branche sanitaire, sociale et médico-sociale à but non lucratif.

Le(la) surveillant(e) de nuit agit au sein d'une équipe pluridisciplinaire : il/elle assure le relais entre la nuit et le jour, a un rôle d'écoute, de soutien, d'encouragement auprès des personnes vulnérables, quel que soit leur âge ou leur pathologie. Il/elle assure l'accueil des usagers, les accompagne dans leur temps de sommeil. Il/elle garantit la sécurité des personnes et des biens. Il/elle peut gérer les situations d'urgence et de tension.

Le maître ou la maîtresse de maison assure **quatre grandes fonctions** :

- * il/elle assure les conditions matérielles de l'accueil et de la sortie des usagers,
- * il/elle assure l'hygiène et la sécurité des usagers et des locaux,
- * Il/elle garantit la qualité et l'adaptation du cadre de vie au projet d'établissement,
- * Il/elle anime et gère un espace dédié à une activité technique de la vie quotidienne.

Par ailleurs, il/elle anime les équipes techniques. Il/elle gère les stocks de consommables. Il/elle organise et/ou assure des activités techniques, telles que la cuisine, la lingerie et le ménage.

CONDITIONS D'ACCES

La formation est ouverte aux salariés exerçant déjà ou appelés à exercer tout ou partie de la fonction de surveillant de nuit ou maître(sse) de maison au sein d'un établissement du secteur sanitaire, social ou médico-social.

Aucun diplôme n'est exigé pour accéder à la formation qui est ouverte aux personnes de plus de 18 ans.

OBJECTIFS

Tout au long de la formation et à travers les deux modules communs, DF2 et DF3, le module spécifique aux "Maîtres(sses) de Maison" (DF1) et le module spécifique aux "Surveillants(es) de Nuit Qualifié" (DF1) poursuit 4 objectifs :

- * Mieux repérer sa place dans la structure à la lumière du projet d'établissement ; Repérer la place de chacun et les outils et moyens de coordination ;
- * Se situer dans une démarche de réflexion sur ses pratiques professionnelles ;
- * Réactualiser ses connaissances (en termes législatifs, techniques, matériels ou humains) ;
- * Collaborer avec l'équipe pluri-professionnelle et partager les informations dans le respect de la personne ;
- * Avoir une posture réflexive dans les différentes situations et les différents lieux d'exercice.

VALIDATION

Cette formation qualifiante est validée par une **attestation délivrée par la CPNE de la branche sanitaire, sociale et médico-sociale**, à but non lucratif.

L'Assiduité, la participation active, les formations SST/PSC1/EPI, ainsi que la rédaction d'un dossier d'étude de cas constituent les critères d'évaluation. Les résultats de cette évaluation sont transmis à la CPNE.

ORGANISATION GENERALE

Il s'agit d'une formation en alternance. Chaque domaine de formation permet d'acquérir une compétence opérationnelle

Une prise en compte d'acquis des formations suivies dans un passé récent peut permettre un allègement en conséquence.

La formation se déroule au LEAP d'ENNEZAT – 1 route de Riom - 63720 Ennezat.

CONTACT

Email : ennezat@cneap.fr
Téléphone : 04.73.63.80.23

	Modules de Formation	Volume horaire	Unités de Formation	Répartition horaire
SPECIFIQUES	DF 1 SURVEILLANT-E DE NUIT QUALIFIE	70h 10 jours	UF 1-1 Rôle et fonction de SNQ	7h
			UF 1-2 La sécurité des personnes et des biens SST ou PSC1 + EPI commun	35h
			UF 1-3 Les techniques d'hygiène et de confort	14h
			UF 1-4 Le travail de nuit	14h
	DF 1 MAITRE-SSE DE MAISON	70h 10 jours	UF 1-1 Rôle et fonction de MM	7h
			UF 1-2 Qualité et sécurité du cadre de vie SST ou PSC1 commun	28h
			UF 1-3 Entretien du cadre de vie	7h
			UF 1-4 Entretien du linge	7h
			UF 1-5 Préparation des repas et hygiène alimentaire HACCP	14h
	COMMUNS	DF 2 ACCOMPAGNEMENT	63h 9 jours	UF 2-1 Les problématiques des publics
UF 2-2 Les fondements et méthode de l'accompagnement				35h
DF 3 TRAVAIL EN EQUIPE		49h 7 jours	UF 3-1 Cadre institutionnel de la fonction	24,5h
			UF 3-2 Travail en équipe pluri professionnelle	24,5h
ACCOMPAGNEMENT METHODOLOGIQUE		21h 3 jours	Méthodologie réalisation du dossier	14h
			Préparation au jury (entraînement soutenance)	3,5h
	Soutenance		3,5h	
TOTAL			29 jours	203h

DEMARCHE PEDAGOGIQUE

Le LEAP d'ENNEZAT s'appuie sur une pédagogie favorisant les projets individuels au sein du groupe et **l'implication responsable** des stagiaires dans leur parcours de formation.

La démarche pédagogique mise en œuvre au LEAP d'ENNEZAT associe l'entreprise à la construction des compétences professionnelles de chaque stagiaire. L'interaction permanente et complémentaire entre les temps de formation en Centre de Formation et dans l'entreprise permet une assimilation idéale, ainsi qu'une combinaison harmonieuse des savoirs théoriques et pratiques.

Méthodes Pédagogiques

- Apports théoriques
- Analyse de pratiques à partir de l'expérience professionnelle
- Exercices et mises en situation.

INTERVENANTS

Formateurs LEAP d'ENNEZAT
 Intervenants Extérieurs : Formateur SST/EPI,
 Infirmières, Professionnels

MODALITES DE SELECTION ET D'INSCRIPTION

Il est procédé à une **évaluation individuelle des acquis antérieurs** à la formation avant l'entrée dans le cursus. Cette évaluation s'effectue sur rendez-vous individuel, dans les locaux du LEAP d'Ennezat, et après réception de votre dossier d'inscription complet.

COÛT ET FINANCEMENT

Le **coût de la formation** s'élève à **2334,50 € nets** (11,50 € de l'heure), pour l'ensemble du cursus.

CALENDRIER DES REGROUPEMENTS 2020

Tronc Commun : du 14 au 17/04/2020, du 25 au 28/05/2020, du 22 au 24/06/2020, du 14 au 17/09/2020 - du 5 au 07/10/2020 – jury 23/10/20

SNQ : 20 et 21/04/2020 - 9 et 10/06/2020 - 29 et 30/06/2020 - 21 et 22/09/2020 – 19 et 20/10/2020

MM : 22 et 23/04/2020 - 11 et 12/06/2020 - 01 et 02/07/2020 - 23 et 24/09/2020 – 21 et 22/10/2020